

## **CONVOCATION du CONSEIL MUNICIPAL**

Le public est informé que le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Pernes-les-Fontaines est convoqué le :

**Mardi 27 Septembre 2022  
à 18 heures 30  
au Centre Culturel des Augustins – Salle Daniel Sorano**

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



### **ORDRE DU JOUR**

Approbation du procès-verbal de la précédente séance,

1 – Compte rendu des décisions municipales,

2 – Taxe d'aménagement : reversement du produit de la taxe à la Communauté d'Agglomération « les Sorgues du Comtat »,

3 – Fixation de la participation financière aux dépenses des charges de fonctionnement des écoles publiques de 1<sup>er</sup> degré pour les enfants scolarisés et provenant d'autres communes,

4 – Changement de la motorisation d'un véhicule municipal : intégration des dépenses en investissement,

.../...

5 – Modification du tableau des effectifs du Personnel Communal, agents non titulaires,

6 - Approbation de la Convention Territoriale Globale à conclure avec la Caisse des Allocations Familiales de Vaucluse,

7 - Modification des horaires de l'éclairage public – Extinction partielle.

§ § § § § §